



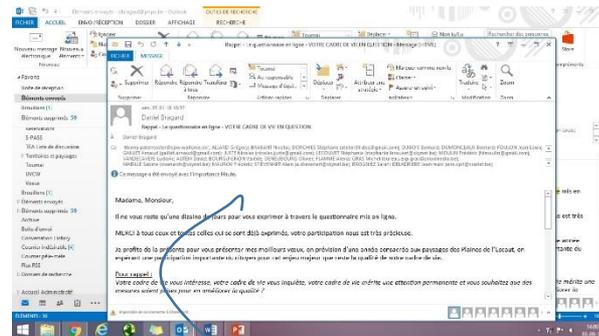
Parlons de nos paysages de demain!

- LE PROGRAMME D' ACTIONS -
- LA DEMARCHE PARTICIPATIVE -
- SYNTHÈSE DES ANIMATIONS -





LA COMMUNICATION



Et le réseau fonctionne aussi

Annnonce de l'enquête sur les sites internet des 6 communes



- Télécharger les publications
- Commande de documents
- Contact



- 100 Numéros - Proximité
- 101 Police
- 0800/99.000 Pharmacie de nuit

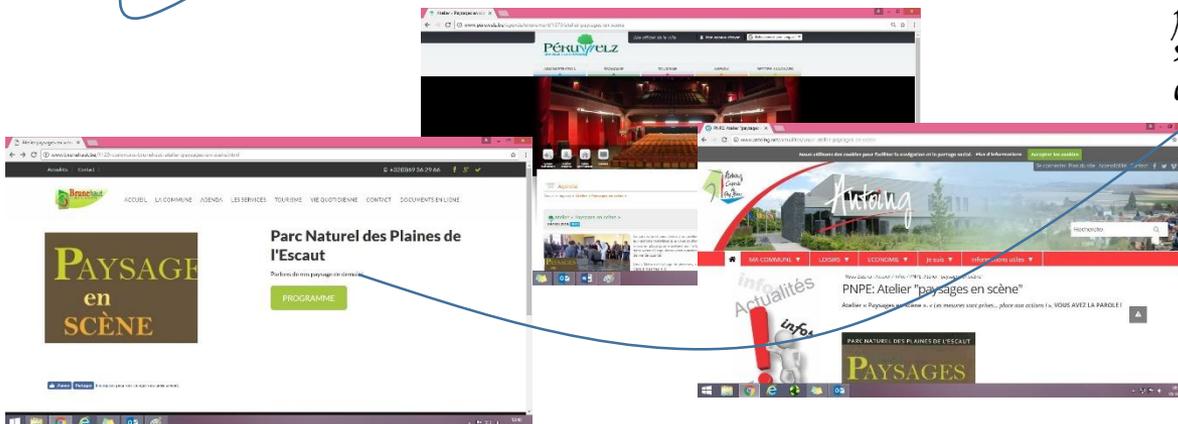


- Tourisme
- Runes
- Le Garetier
- Monuments



- VOTRE AVIS EST IMPORTANT
- Il ne vous reste qu'une dizaine de jours pour vous exprimer à travers le questionnaire mis en ligne.
- Merci à tous ceux et toutes celles qui se sont déjà exprimés, votre participation nous est très précieuse.
- Je profite de la présente pour vous remercier avec meilleurs vœux, en prévision d'un Noël consacré aux pensées des Hautes de l'Escaut, en espérant que votre participation vous aura été profitable pour vos interrogations que vous la qualifiez de la sorte ou de la sorte.
- Plus important**
- Votre cadre de vie vous intéresse, votre cadre de vie vous inquiète, votre cadre de vie mérite une attention permanente et vous souhaitez que des mesures soient prises pour en améliorer la qualité ?

Annnonce des ateliers participatifs sur les sites internet des 6 communes



PAYSAGES en SCÈNE

Parc naturel PLAINES DE L'ESCAUT





LE QUESTIONNAIRE

Le principe:

Lancement d'un questionnaire en ligne proposant aux participants de cocher les mesures qui leur semblent les plus Intéressantes. Ils ont cependant la possibilité d'en proposer d'autres.
 Cette consultation a été proposée sur une durée de 1 mois.

L'objectif principal du Parc naturel des Plaines de l'Escaut dans son action en faveur des paysages est de développer une résilience face à leur évolution pour un cadre de vie respectueux du développement durable, incluant une démarche participative et tenant compte des attentes des habitants du Parc naturel.

Dans le cadre des Ateliers "Paysages en scène", nous vous soumettons, pour avis, une liste d'objectifs et de mesures qui doivent mener à des actions en faveur des paysages du territoire.

Nous vous demandons de cochez celles qui vous semblent pertinentes. Vous pouvez également ajouter un commentaire ou une nouvelle mesure.

Merci de prendre un peu de votre temps pour votre cadre de vie.

PAYSAGES en SCÈNE

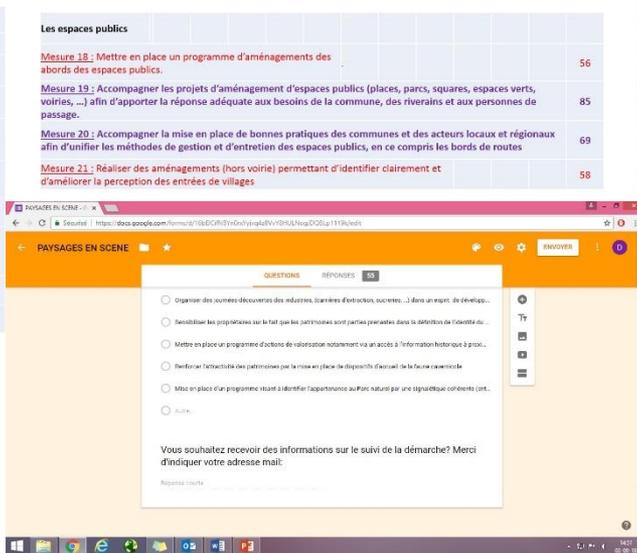


Synthèse du questionnaire: 55 réponses

Reconnaissance de la qualité et de la diversité des paysages du Parc naturel	
Mesure 1: Sensibiliser tous les usagers du paysage.	60
Mesure 2: Etablir pour chacune des communes du Parc naturel un schéma de développement communal ou des schémas d'orientation locaux, en privilégiant la supra-communauté.	38
Mesure 3: Mettre en place une concertation préalable à toute étude d'un schéma de développement communal ou de schéma d'orientation local.	34
Mesure 4: Prendre en compte les spécificités du Parc naturel liées à son patrimoine naturel, son patrimoine bâti et ses paysages lors de l'établissement de nouveaux documents de planification et de gestion régionaux et communaux sur le territoire.	60
Mesure 5: Mettre en place une concertation préalable à tout aménagement ayant un impact significatif sur le paysage (recomposition ou sauvegarde selon les lignes de force du paysage). Ceci pour éviter toute nuisance sur la lisibilité et la compréhension des paysages.	59
Mesure 6: Augmenter la qualité voire la quantité des séquences visuelles (particulièrement en espaces très ouverts ou en comblements).	36
Mesure 7: Mettre en place une structure ou un dispositif supra communal pour l'achat de matériel et la mise à disposition de moyens humains nécessaires à la gestion du territoire du Parc naturel, notamment pour l'entretien des espaces naturels de grand intérêt biologique et la gestion écologique d'espaces publics où le biodiversité, le paysage et le cadre de vie constituent des enjeux importants.	59
Mesure 8: Mettre en place des outils de suivi de l'évolution des paysages sur le territoire.	41
Mesure 9: Accompagner les projets d'aménagement sur les plantations (essences locales, typologie analyse paysagère).	80

Les espaces publics	
Mesure 18: Mettre en place un programme d'aménagements des abords des espaces publics.	56
Mesure 19: Accompagner les projets d'aménagement d'espaces publics (places, parcs, squares, espaces verts, voiries, ...) afin d'apporter la réponse adéquate aux besoins de la commune, des riverains et aux personnes de passage.	85
Mesure 20: Accompagner la mise en place de bonnes pratiques des communes et des acteurs locaux et régionaux afin d'unifier les méthodes de gestion et d'entretien des espaces publics, en ce compris les bords de routes.	69
Mesure 21: Réaliser des aménagements (hors voirie) permettant d'identifier clairement et d'améliorer la perception des entrées de villages.	58

L'attractivité et la valorisation du territoire (paysages identitaires, patrimoines, signalétique)	
Mesure 57: Valoriser les paysages identitaires du territoire (identifiés dans l'analyse contextuelle).	3
Mesure 58: Valoriser les études visuelles depuis les routes et infrastructures de communication (Mesure 6).	1
Mesure 59: Mettre en place des circuits thématiques permettant de découvrir le Parc naturel en suivant un fil conducteur, par ex. l'eau, le patrimoine industriel, les châteaux, les éléments arborés remarquables, ...	6
Mesure 60: Mettre en place un programme de création d'aires de repos et de pique-nique, de belvédères ou de cabanes d'observation au niveau de zones intéressantes. Ceci pour permettre aux visiteurs de s'attarder et de profiter plus longuement de ces sites.	13
Mesure 61: Permettre un accès ponctuel aux grands domaines et propriétés du territoire du Parc naturel, tels que les parcs, châteaux, moulins, bois privés.	5
Mesure 62: Organiser des journées-découvertes des industries, carrières d'extraction, sucreries, ... dans un esprit de développement du « tourisme industriel ».	5
Mesure 63: Sensibiliser les propriétaires sur le fait que les patrimoines sont parties prenantes dans la définition de l'identité du territoire.	3
Mesure 64: Mettre en place un programme d'actions de valorisation notamment via un accès à l'information historique à proximité des sites concernés (plaque, borne discrète ou panneau d'interprétation).	4
Mesure 65: Renforcer l'attractivité des patrimoines par la mise en place de dispositifs d'accueil de la faune cavennicole.	5
Mesure 66: Mettre en place d'un programme visant à identifier l'appartenance au Parc naturel par une signalétique hérente (entrées de villages, valorisation d'actions, sites patrimoniaux, sites d'accueil, ...)	8



LES ATELIERS - LA METHODE



Une présentation de l'atelier et de ses enjeux est proposée aux participants

Une animation sur le modèle du « world café »

La conception :

Les ateliers se composent de 5 tables reprenant chacune des thématiques spécifiques: reconnaissance spécificités paysagères et caractère rural, espaces publics – espaces privés, infrastructures, gestion du territoire et valorisation du territoire.

Sur base des réponses au questionnaire, l'ensemble des mesures retenues sert de support à la réflexion.

L'atelier se déroule sur le concept de « world café », chaque participants passant d'une table à l'autre.

A chaque table, un(e) animateur(rice) qui permet de repartir des idées déjà proposées afin de les étoffer ou d'éviter les redites.

Chaque idée d'action est reportée sur une affiche facilitant la lecture de chacun.





LES ATELIERS

SYNTHESE DES ATELIERS:

1. Reconnaissance de la qualité et de la diversité des paysages et du caractère rural du territoire: **34 propositions**
2. Les espaces publics et les espaces privés (exploitations agricoles et industrielles, transition avec les espaces publics): **93 propositions**
3. Les infrastructures (voiries, télécommunication, énergies renouvelables et ouvrages techniques): **44 propositions**
4. La gestion du territoire (cours d'eau, boisements, patrimoines, voiries): **64 propositions**
5. L'attractivité et la valorisation du territoire (paysages identitaires, patrimoines, signalétique): **57 propositions**



Les sujets les plus abordés: Les déchets, les sentiers, les lieux de rencontres dans l'espace public (convivialité) et une demande forte de la présence de la commune (sentiment de « laisser-aller »).